BULLETIN D'ENGAGEMENT TRIAL 2019

Ligue motocycliste d'Ile-de-France

Date : ..... Lieu : .....

Club organisateur : .....

N° de Dossard

Cochez la case correspondant à votre catégorie

S1	OPEN	S2	S3+	S3	S4+	S4
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Niveaux

- ☐ Espoir **(moins de 18 ans)**
- ☐ Majeur **(plus de 18 ans)**
- ☐ Vétéran **(plus de 40 ans)**
- ☐ Féminine
- ☐ Educatif *Petit circuit* **(6 à 9 ans)**
- ☐ Educatif *Grand circuit* **(10 à 14 ans)**
- ☐ Suiveur

Licence FFM N° : .....

Type de licence

- ☐ NTR
- ☐ NCO
- ☐ LAP
- ☐ MAT2 (PRE 85)
- ☐ LJC ☐ LJA1
- ☐ NJ1
- ☐ NJ2
- ☐ NJ3
- ☐ NJ3C
- ☐ LJA2

NOM : .....

Prénom : .....

Date de naissance .....

Club représenté

.....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Email : .....

Ligue

- ☐ Ile de France
- ☐ Hauts de France
- ☐ Centre-Val de Loire
- ☐ Grand Est
- ☐ Bourgogne-Franche Conté
- ☐ Autre Ligue : .....

Permis de conduire / CASM : .....

Délivré le : .....

Moto ☐ Moderne ☐ Ancienne (PRE85)

Marque : ..... Cylindrée : .....

Assurance

Pour les Licences une Manifestation

Société : .....

N° Carte Verte : .....

A retourner au club organisateur cet engagement dûment rempli, 8 jours avant la date de l'épreuve avec 1 chèque de :

- **30** € à l'ordre du club organisateur ou, le jour de l'épreuve, avec un règlement de **40** € **(Gratuit pour les suiveurs)**
- **15** € à l'ordre du club organisateur ou, le jour de l'épreuve, avec un règlement de **25** € pour les Educatifs

Les engagements reçus sans le règlement ne seront pas considérés comme des pré-engagements.

Le soussigné (Nom,prénon) :

Reconnait avoir pris connaissance du règlement, déclare en accepter les termes, et s'engage à le respecter.

Déclare connaître les règlements FFM et s'y conformer strictement. Exemple : Avoir un Tapis environnemental.

Prend l'engagement de respecter toutes les décisions qui seront prises à son égard par le directeur de course ou par les commissaires Sportifs chargés de l'organisation de cette épreuve.

Les concurrents resteront responsables des accidents qui pourront leur survenir personnellement et devront, s'ils le jugent opportun, contracter pour eux-mêmes à ce sujet les assurances nécessaires.

Il est rappelé aux concurrents que leurs matériels sont placés sous leur entière responsabilité durant toute la manifestation. Ils doivent Notamment en assurer la surveillance constante et ne pourront en aucun cas invoquer la responsabilité du club organisateur en cas de vol ou dégradation.

Pour les épreuves en circuit ouvert à la circulation, le pilote devra se munir d'une carte verte d'assurance en cours de validité.

Fait à : le : Signature :